

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL
N° 13-2019

SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 2019

Pully-Plage – ouverture d'un crédit d'étude

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder à l'ouverture d'un compte de crédit d'étude d'un montant de CHF 100'000.00 selon autorisation générale octroyée par le Conseil communal.

La piscine de Pully-Plage a été construite à la fin des années septante. Les installations n'ont pas subi de rénovations importantes depuis sa construction. Son état général nécessite une rénovation complète des bassins, des bâtiments ainsi que des installations techniques de filtration et traitement de l'eau, notamment. De plus, l'instabilité d'une partie des terrains engendre un tassement des sols et un affaissement du bassin 50 mètres.

Dans ce cadre, la Municipalité souhaite entreprendre une étude de faisabilité qui permettra de définir les alternatives de rénovations chiffrées. Elle sera suivie d'un préavis d'études de spécialistes puis d'un préavis pour l'obtention du crédit d'ouvrage à l'horizon 2021.

Communication approuvée par la Municipalité dans sa séance du 13 novembre 2019.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



Ph. Steiner